

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL
Division/Services professionnels en informatique division EL
4C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Title - Sujet | | | | | |
|---|----------------|------------------|-----------------------------|---|--|
| Services pros en informatique | | | | | |
| Solicitation No N° de l'invitation | | | Amendment No N° modif. | | |
| EN869-150630/A | | | 003 | | |
| Client Reference No N° de référence du client | | Date | | | |
| 20150630 | | 2015-05-01 | | | |
| GETS Reference No N° de réfé | erence de SEAG | | | | |
| PW-\$\$EL-632-28860 | | | | | |
| File No N° de dossier 632el.EN869-150630 | | | No./N° VME | | |
| Solicitation Closes - L'invitation pren at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2015-05-28$ | | | in | Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: | Other-Autre: | | | | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: | | | Buyer Id - Id de l'acheteur | | |
| Lapalme, Francis | | | 632el | | |
| Telephone No N° de téléphone | | FAX No N° de FAX | | | |
| (819) 956-5181 () | | | (819) 956-5925 | | |
| Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services | | | | | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

| le l'entrepreneur |
|----------------------------|
| |
| |
| |
| |
| |
| on behalf of Vendor/Firm |
| |
| ner au nom du fournisseur/ |
| rères d'imprimerie) |
| |
| |
| |

Delivery Offered - Livraison proposée



 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ EN869-150630/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client 20150630

Amd. No. - N° de la modif.

003 File No. - N° du dossier

632elEN869-150630

Buyer ID - Id de l'acheteur 632el

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION Nº 003 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER DP Nº EN869-150630/A

Ce qui suit a pour but de fournir des éclaircissements aux questions reçues:

- Q1 Dans la première mise à jour, vous avez indiqué qu'il y avait un titulaire dans le cadre du Volet de travail 1. Serait-ce possible de connaître son identité?
- **R1** *Veuillez vous reporter à la réponse 2 de la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner.*
- Q2 Pour faire suite à la réponse à la Q2 de la Modification 1, le Canada pourrait-il indiquer le nom des fournisseurs/entrepreneurs externes ayant offert des services ou des ressources à titre de titulaires?
- **R2** *Veuillez vous reporter à la réponse 2 de la modification n° 002 à l'invitation à soumissionner.*
- Q3 La section 3.2. (iii) stipule que "Dans les cas où la soumission doit comprendre la description de projets antérieurs semblables : (i) le projet doit avoir été réalisé par le soumissionnaire lui-même (l'expérience acquise par un sous-traitant proposé ou une société affiliée au soumissionnaire ne compte pas)". Nous sommes préoccupés du fait que la définition de soumissionnaire ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres sociétés affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants. La plupart des intégrateurs de systèmes importants qui sont capables de réaliser ce projet fonctionnent par l'entremise de plusieurs entités juridiques dans différents pays et cette exigence les empêchera de soumissionner, limitant ainsi la concurrence de façon indue pour cet approvisionnement. De plus, notre expérience nous a démontré que les références d'une société mère, d'une filiale ou de sociétés affiliées du soumissionnaire ont été autorisées dans le cadre d'autres processus d'approvisionnement (incluant les approvisionnements du gouvernement du Canada). L'État pourrait-il modifier cette exigence afin de permettre au soumissionnaire de faire appel aux références d'une société mère d'une filiale ou d'une société affiliée du soumissionnaire afin de répondre aux exigences de la DP en matière de références ou modifier la DP en conséquence?
- R3 Tel qu'indiqué à l'article 4 des Instruction uniformisées biens ou services besoins concurrentiels (2014-09-25) 2003, le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne

Solicitation No. - N° de l'invitation EN869-150630/A

003 File No. - N° du dossier

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur 632el

Client Ref. No. - N° de réf. du client

632elEN869-150630

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20150630

comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants. Le Canada a tenu compte de votre demande. Cependant, les termes et conditions de la demande de propositions demeureront inchangés.

- **Q4** Le Canada a indiqué à des fins estimatives les volumes de chaque volet de travail en fonction de la période initiale et des années de prolongation des Critères d'evaluation des soumissions, qui figurent dans la Pièce jointe B. Le Canada prévoit-il établir la valeur du contrat en fonction de ces volumes, ou utilisera-t-on une autre méthode pour déterminer la valeur contractuelle des deux volets de travail? Le Canada peut-il fournir des précisions au sujet de la valeur prévue des volets de travail dans le cadre des contrats?
- **R4** Le Canada prévoit utiliser le nombre estimatif de jours indiqué dans la Pièce jointe C -Soumission financière, pour établir la valeur des contrats subséquents.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.